Le Dimanche de Roubaix-Tourcoing
Hebdomadaire — Illustré —
Dix pages d'actualité de centre « et deux feuilletons » intéressants
20 cent. à tous nos vendeurs et dépositaires.

79e Année. — N° 70. Le numéro : 25 centimes DIMANCHE 11 MARS 1934.

Journal de Roubaix

DIRECTRICE : MADAME VEUVE ALFRED REBOUX

ABONNEMENTS — Nord et limitrophes : 3 mois, 22.00 ; 6 mois, 40.00 ; 1 an, 74.00 — Autres départements : — 26.00 ; — 48.00 ; — 90.00 — Belgique : — 34.00 ; — 64.00 ; — 120.00 — Union Postale : Tarif A : — 36.00 ; — 70.00 ; — 140.00 — Tarif B : — 50.00 ; — 100.00 ; — 200.00

REDACTION et ANNONCES — ROUBAIX : 62 à 71, Grande-Rue. Tél. 237.52, 237.53, 237.54. — TOURCOING : 86, rue Carnot. Tél. 37. — LILLE : 5, rue Faidherbe. Tél. 523.51. — PARIS : 13, boulevard des Italiens. Tél. Louvre 09.42. — MOUSCRON : 105, rue de la Station. Tél. 3.44.

CHEQUES POSTAUX : 27 LILLE

UN CAMION DELAHAYE
GOBERT Frères, 204, rue Nationale, LILLE

BILLET PARISIEN

A la recherche des responsables

(D'UN RÉDACTEUR SPÉCIAL.)

PARIS, 10 MARS (Minuit).

La confrontation de MM. Chiappe et Frot devant la Commission d'enquête sur les événements du 6 février n'a pas projeté beaucoup de clarté dans le débat. M. Chiappe a maintenu intégralement ses précédentes dépositions; il a affirmé l'existence d'un complot ourdi par le ministre de l'Intérieur radical-socialiste M. Frot contre les libertés publiques et les lois constitutionnelles. Mais il a refusé de nommer le témoin qui l'a renseigné. On ne pouvait évidemment s'attendre à ce que l'ancien préfet de police agît autrement qu'il l'a fait ; il n'est pas dans les habitudes des préfets de police de dénoncer leurs indicateurs, même devant une commission d'enquête.

M. Frot, lui, s'est borné à apposer aux affirmations de M. Chiappe des dénégations répétées. Il avait employé le même procédé en présence de M. de Kérillis. Il n'a pas toutefois nié qu'il avait eu avec des personnalités appartenant aux partis de droite qui le « laissèrent tomber », lui et ses projets, plusieurs entrevues ; mais il a affirmé que c'étaient là des rapports tout personnels d'amitié et de courtoisie, n'ayant pour but ni la constitution d'une équipe dictatoriale, ni le recrutement des membres d'un ministère éventuel.

Les deux témoins étant restés sur leurs positions, la journée n'a donc apporté aucun élément nouveau à l'enquête. Il se dégage toutefois de cette confrontation que les préoccupations dont témoignait M. Frot à la veille de la fusillade du 6 février, étaient difficilement conciliables avec le loyalisme dont il se devait de faire preuve envers son chef, M. Daladier. Que le complot existât sur le plan constitutionnel ou sur le plan insurrectionnel, il était suffisamment caractérisé pour aggraver les discordances de la machine gouvernementale le jour où il a fallu qu'elle se lançât dans l'action.

Mardi prochain, la Commission abordera l'examen des événements qui ont motivé sa nomination. Après les hypothèses, elle en viendra aux faits eux-mêmes.

Du complot fasciste, il ne reste rien.

Le complot politique conçu par M. Frot a été dénoncé par M. Daladier lui-même, qui savait que son ministre de l'Intérieur rêvait de le supplanter.

On verra mardi les résultats de ces intrigues : on saura le degré d'affolement et d'incohérence où monta l'inquiétude d'une équipe ministérielle débordée par l'indignation populaire et qui crut possibles les plus folles suppositions.

On sera dans le vif du sujet et c'est alors qu'il faudra attribuer et délimiter les responsabilités.

R...

La contre-autopsie du cadavre de M. Prince aura lieu mardi à Paris

Paris, 10 mars. — La contre-autopsie du cadavre du conseiller Prince aura lieu à l'Institut médico-légal, à Paris, mardi prochain.

Le chômage dans le Nord

Le « Journal Officiel » publie les renseignements suivants :

Les soixante-douze fonds de chômage en activité allouent des secours à 39.240 chômeurs (35.286 hommes et 3.952 femmes) ainsi répartis : 9.998 par le fonds départemental groupant 296 communes et 29.242 par les fonds municipaux, dont :

Roubaix, 3.867 ; Tourcoing, 1.148 ; Halluin, 1.015 ; Wattrelos, 749 ; Croix, 695 ; Cysoing, 475 ; Wasquehal, 262 ; Flers, 177 ; Comines, 168 ; Lys, 146 ; Mouvaux, 145 ; Linselles, 112.

Le chômage partiel est de deux jours par semaine pour 1.807 ouvriers et ouvrières ; de trois jours pour 1.284 ; de quatre jours pour 450 et de cinq jours pour 152.

Le Conseil fédéral socialiste de la Seine se prononce pour l'alliance avec le parti communiste

Paris, 10 mars. — Le Conseil fédéral socialiste de la Seine s'est réuni pour préparer le Conseil national qui se tiendra dimanche prochain, au siège du parti.

Le Conseil s'est occupé essentiellement de la question de l'unité d'action prolétarienne.

Il a adopté un ordre du jour de MM. Zyromski et Marceau Pivert, qui recommande l'unité comme base d'action et l'alliance avec le parti communiste.

Cet ordre du jour a été adopté par 4006 voix contre 1285 à une motion plus modérée, défendue par M. Barthélemy, et 469 voix à une motion extrémiste réclamant la convocation immédiate du congrès national extraordinaire.

L'auto de M. Paul Faure se jette contre un camion

Valence, 10 mars. — L'auto de M. Paul Faure, secrétaire général du parti socialiste S. F. I. O., s'est jetée contre un camion à Pierrelatte (Drôme). M. Paul Faure, qui conduisait, a eu une épaule luxée. Mme Caille, qui l'accompagnait, a les jambes fracturées et une plaie au front.

Le succès triomphal de notre concours de la plus jolie vedette

Aujourd'hui, dimanche, expire le délai de réception des réponses

LA FOULE DANS LE HALL DU « JOURNAL DE ROUBAIX »

LA VENTE DES JOURNAUX DANS LE HALL

On peut discuter la beauté des vedettes, on peut contester les chances de chacune d'elles, mais il est une chose que personne ne contestera : le succès inouï de notre concours.

Nos lecteurs lui ont ménagé un accueil triomphal.

Nos rotatives, chaque jour, devaient prolonger leur grondement pour débiter des milliers d'exemplaires supplémentaires de notre journal que quelques heures plus tard les ciseaux des concurrents allaient mutiler...

De nos dépositaires, de nos vendeurs, de nos services d'abonnement, on nous réclamait « des journaux, des journaux ».

Les piles de nos journaux fondaient comme neige au soleil et partout, dans la rue, dans les tramways, dans les endroits publics, dans les réunions, des gens s'abordaient... « Faites-vous le concours ? »

Qui ne l'a pas fait ?

Dans la grande majorité des foyers de notre région où le JOURNAL DE ROUBAIX *est considéré comme un véritable ami — et il tient à honneur de garder ce titre — petits et grands ont donné leur avis et choisi la vedette préférée.*

Mais c'est surtout pendant toute la journée d'hier samedi, que l'affluence a battu son plein dans le hall du JOURNAL DE ROUBAIX, *Grande-Rue.*

Cette hâte prouve que les concurrents voulaient réfléchir plus mûrement avant de signifier leur verdict, et profiter enfin... de la semaine anglaise pour venir en personne déposer leur bulletin...

Mais, il n'y avait pas seulement des concurrents venant confier à l'urne déposée dans notre hall leur secret et... leur espoir.

Des centaines de personnes sont venues aussi acquérir les exemplaires qui leur manquaient pour posséder les bons et les photographies des vedettes qu'elles n'avaient pas.

On en a vu qui, gagnées par l'ambiance, poussées par l'engouement qu'a suscité notre concours, venaient acheter des collections complètes des journaux qu'elles n'avaient pas, afin d'avoir droit elles aussi...

Nous avions fait dresser des tables dans la partie de notre hall ordinairement réservé à nos clients du service de publicité on à nos lecteurs désireux de compulser les « Battin », journaux, etc..., que nous tenons à leur disposition.

Sur ces tables s'amoncelaient des piles d'exemplaires du JOURNAL DE ROUBAIX *du concours, piles que l'on dut faire renouveler à chaque heure de la journée et autour desquelles s'affairaient et... les concurrents et nos vendeurs.*

Pendant toute la journée, la file ininterrompue des visiteurs se pressa dans notre hall.

La foule, elle-même, sagement, se canalisait et, une par une, à une cadence difficilement imaginable pour qui ne l'a vue, les mains au-dessus de l'urne laissaient glisser l'enveloppe marquée au cain de quelque nom fameux...

Jusqu'à l'heure de la fermeture de nos bureaux, l'aspect du hall ne fut pas modifié.

L'exposition des commerçants du Centre égayait, à Roubaix, le chemin qui, pour tous les gens que l'on croisait, hier, dans la Grande-Rue, ne semblait mener qu'au JOURNAL DE ROUBAIX...

Le grand pavois, sous forme d'une multitude de fanions, était hissé aux abords des immeubles de notre journal... N'était-ce pas pour parer d'un air de fête un chemin qui, après tout, pouvait mener à la fortune...

Nous nous réjouissons de la faveur unanime que notre concours a rencontrée et, à tout le monde, avant le dépouillement, nous disons : « Bonne chance ! »

* * *

Aujourd'hui dimanche, toute la journée, nos bureaux seront ouverts pour recueillir les dernières réponses.

N'oubliez pas que c'est le dernier délai fixé pour la remise des réponses, délai qui expire à minuit.

Nos lecteurs pourront encore se procurer les numéros manquant à leurs collections.

MM. Chiappe et Frot ont été confrontés à la Commission d'enquête du 6 février

Paris, 10 mars. — Samedi après-midi, à la Commission d'enquête du 6 février, l'ancien ministre de l'Intérieur du Cabinet Daladier, M. Frot, s'est trouvé en contradiction avec les déclarations antérieures de M. Jean Chiappe, aussi bien sur les termes des conversations qui ont eu lieu à propos de la manifestation des anciens combattants et du mouvement administratif que sur son action personnelle.

Il a nié notamment toute tentative de sa part d'organiser une équipe d'hommes d'action.

Le début de la séance a été consacré, d'après le communiqué officiel, à la lecture de diverses correspondances et demandes d'audition.

Le président, revenant sur la déposition faite la veille par M. de Kérillis, déclare que c'est la Préfecture de police qui a fait toute l'instruction concernant la conversation attribuée au frère du journaliste.

Le même rapport note que l'affaire est considérée ensuite comme ayant perdu son caractère de certitude.

M. Frot, entendu après cette lecture, estime que la Commission est éclairée sur une machination policière qui lui était imputée hier. Puis il ajoute :

— Le 5, j'ai eu un déjeuner politique, on dira « du complot », sur lequel je m'expliquerai. Je suis rentré vers 15 h. 30. Un certain temps après, j'ai été saisi du rapport. Je suis allé trouver le président du Conseil et immédiatement ensuite j'ai convoqué M. de Kérillis.

— A quel mobile, demande le président, avez-vous obéi en appelant le chef d'un parti hostile. La générosité de votre attitude ne pouvait-elle pas être prise pour un avertissement équivoque?

M. Frot déclare que lorsqu'il a été en possession du rapport établi par le brigadier Bouchet, il a été frappé par sa gravité.

— J'ai été frappé, dit-il, en même temps de la décision à prendre : On ne pas tenir compte du rapport et alors quelle responsabilité si la folie était commise ou arrêter M. de Kérillis. Alors le lendemain, en cas d'erreur, je serais considéré comme le provocateur de l'opposition pour une journée qu'on prévoyait sérieuse.

L'ancien ministre de l'Intérieur dément ensuite les déclarations de M. Chiappe.

— J'ai conservé, dit-il, jusqu'ici le silence parce que je voulais parler devant vous d'abord. J'oppose un démenti catégorique au roman policier de M. Chiappe.

Puis il explique dans quelles circonstances il a eu deux fois avec des personnes différentes l'occasion de parler du colonel de la Rocque.

L'ancien ministre souligne qu'en désaccord avec certains de ses présidents du Conseil, il s'est néanmoins toujours incliné devant leur autorité.

Le témoin en revient à la déposition de M. Chiappe :

— J'ai cherché ce qui pouvait aussi prêter à la confection d'un roman policier et alors j'ai trouvé trois chapitres de ce roman : l'un que j'appelle le mensonge de M. Chiappe, l'autre ses inexactitudes, le troisième son roman.

M. Frot prétend que l'histoire du complot qu'il tenta d'organiser n'existe pas.

— Quant à avoir préparé je ne sais quelle combinaison ministérielle, dit-il, comme c'eût été mon droit, je le dis nettement : jamais!

M. Frot s'attache à démontrer que la Préfecture de police n'a pas fait son devoir dans la transmission des rapports Cousin et Sevestre.

Il fait observer qu'il n'a rien contre M. Chiappe.

— Un peu d'amertume, mais pas de haine, souligne-t-il. Si auparavant j'avais éprouvé à son égard des sentiments dominants, c'eût été des sentiments de sympathie. Si je crois à la probité personnelle de M. Chiappe, je suis de même convaincu qu'autour de lui s'est instauré une camarilla qui a profité par tous les moyens de l'autorité de son chef.

— M. de Nadaillac : N'avez-vous pas fait l'éloge du personnel de l'Action française, de son intelligence, de son énergie, de son allant et dit que le concours de tels hommes était nécessaire pour une œuvre de rénovation politique ?

M. Frot : Avec plus de nuances. J'ai pu dire que je considère M. Léon Daudet comme un homme intelligent, bien que je n'aie aucun goût pour sa façon d'écrire, M. Charles Maurras comme un intellectuel de grande classe, mais dont la technique intellectuelle est la condamnation même des théories qu'il professe. Quant à penser que l'Action française, mouvement monarchique, puisse être un élément de rénovation politique, en France, non, je ne le crois pas et je ne l'ai sûrement pas dit.

M. Pétrus Faure : Pensez-vous que les manifestations de janvier et celle du 6 février avaient un caractère inconstitutionnel ?

M. Frot : J'ai la conviction que le 6 février une partie du moins des manifestants, voulaient systématiquement pénétrer à la Chambre. Je le démontrerai de la façon la plus nette à l'aide de pièces émanant des organisations elles-mêmes et postérieures à la manifestation.

M. d'Andigné : Vous n'avez pas cherché à voir le colonel de La Rocque ?

M. Frot : Sous aucune forme, je n'ai cherché à avoir un entretien avec le colonel de La Rocque.

M. Chiappe est introduit à 18 h. 15.

Le président : M. Frot, à qui nous avons soumis votre déposition, est en contradiction formelle avec vous sur les faits que vous avez rapportés. Maintenez-vous les termes employés par vous à que M. Frot s'efforçait de constituer une équipe attachée à sa personne, équipe composée d'anciens socialistes, d'anciens camelots du roi et où pouvaient se glisser des éléments impurs » ?

M. Chiappe : Je les maintiens. J'ai fait allusion à ces faits jeudi matin, à 9 heures, dans une conversation avec M. Frot. Après l'avoir entretenu de diverses questions, M. Frot m'a parlé de ce qu'on aurait dit de Weygand et de moi. J'ai répondu en parlant de mon loyalisme républicain que j'avais toujours mis au service du Gouvernement pour faire de la bonne politique. Au ministère de l'Intérieur, ai-je dit, vous avez des fonctionnaires de la police, fonctionnaires républicains ; point n'est besoin, ai-je ajouté, de compter sur des groupements armés. Il fut ensuite question de faire connaître M. Frot par la police.

M. Frot : La façon dont M. Chiappe s'exprime me donne une impression différente de celle que j'ai eue en lisant le compte rendu. M. Chiappe avait-il dans l'idée de me mettre en garde contre une tentation que je pouvais avoir de constituer une équipe d'hommes de main?

M. Chiappe : La question ne se pose pas. Votre activité, comme ministre du Travail et de la Marine marchande devait me préoccuper. Vous vous étiez adressé à des organisations qui n'avaient rien à faire avec ces départements ministériels et qui ne représentaient pas vos opinions politiques.

M. Frot : On a compris que j'avais réuni des hommes de main et que vous m'aviez mis en garde contre cette action.

M. Chiappe : J'ai maintenu les termes de la déclaration que j'ai faite à M. Daladier et je maintiens l'affirmation que j'ai faite à M. Frot.

Le Président : Les deux témoins ont

UNE FEMME EST TROUVÉE ASSASSINÉE DANS UN HOTEL DE PARIS

Le vol a dû être le mobile du crime, car les bijoux de la victime ont disparu

Paris, 10 mars. — Vendredi, à 17 h. 15, une couple fort élégant se présentait 10, rue Quentin-Bauchart, et demandait au gérant du meublé un pied-à-terre pour vingt-quatre heures. Les clients furent conduits au deuxième étage, où ils trouvèrent un appartement à leur convenance et en acquittèrent la location, soit 75 francs, plus 5 francs qu'ils remirent comme pourboire à la femme de chambre, Mme Marguerite Weber.

Celle-ci, vers 20 heures, frappa à la porte de l'appartement du couple pour lui offrir de lui monter son dîner. N'ayant pas obtenu de réponse, la soubrette pénétra dans la première pièce de l'appartement, puis dans la seconde, et comme aucune voix ne faisait écho à la sienne, elle appela sa collègue et pénétra dans la salle de bain. Ici un horrible spectacle s'offrit aux deux bonnes. Une femme morte gisait dans la baignoire encore pleine d'eau.

Epars sur le sol traînaient les vêtements de la victime.

Avisés, M. Xavier Guichard, directeur de la police judiciaire ; M. Guilleume, commissaire divisionnaire, et le commissaire de police du quartier vinrent sur les lieux où ils recueillirent de vagues renseignements sur le compagnon de la morte qui, vingt-cinq minutes après son arrivée rue Quentin-Bauchart, s'en alla en disant qu'il allait revenir.

Selon certains employés, cet homme avait l'allure d'un boxeur. On recherche activement cet homme qui a disparu avec les bijoux et le sac de la victime.

L'IDENTITÉ DE LA VICTIME

Jusqu'à ce samedi, la police ne possédait aucun indice sur l'identité de cette femme. L'enquête s'est poursuivie activement et on devait bientôt, grâce au mari, connaître le nom de l'inconnue.

(Lire la suite page 2.)

Le Belge Rebry, du Vélo-Club Tourquennois, est premier au classement général de la course au soleil : Paris-Nice

LE PASSAGE DES PREMIERS COUREURS A VIENNE

(Lire le compte-rendu en VIE SPORTIVE.) (ph. France-Presse.)

LES MEILLEURS JOUEURS FRANÇAIS DE TENNIS A NEW-YORK

Voici, de gauche à droite : CHRISTIAN BOUSSUS, PAUL FERET, JEAN BOROTRA et ANDRÉ MERLIN. (Photo S.T.T.)

LE CENTENAIRE DE JACQUARD A LYON

(Photo S.T.T.)

La ville de Lyon va fêter l'homme qui résume par son métier à tisser l'industrie de la soierie. Joseph-Marie Jacquard, né à Lyon en 1752, mourut en août 1834. Voici, à gauche, LA STATUE DE JACQUARD, érigée en 1840, place Sathonay et qui fut en 1901 transportée sur la place de la Croix-Rousse, à Lyon.

A droite : UN MÉTIER DE JACQUARD EXPOSÉ AUX ARTS ET MÉTIERS, A PARIS.